



Procès-verbal du conseil municipal du jeudi 16 janvier 2025

1	TOSCANI	Dominique	Présent	
2	CAMPAGNARO	Alice	Présente	
3	PIGEON	Emmanuel	Présent	
4	TOSCANI	Christiane	Excusée	Donne pouvoir à Mme Fougeray Raymonde
5	LAMBERTS	Lucien	Présent	
6	PICANT	Delphine	Présente	
7	LEMOINE	Jean-Jacques	Présent	
8	LECUE	Carole	Excusée	Donne pouvoir à Mme Campagnaro Alice
9	PRUNIER	Thierry	Présent	
10	FOUGERAY	Raymonde	Présente	
11	LE TROADEC	Pierre	Présent	
12	PETITJEAN-LUCAS	Gérard	Présent	
13	DONIUS	Marie-Laure	Présente	
14	FORET	Frédéric	Présent	
15	PILLAC	Patrice	Présent	
16	LEMAITRE	Yvette	Excusée	
17	MUTEL	Jean-Robert	Présent	
18	DOS SANTOS	Marie-Anne	Présente	
19	LEVASSEUR	Yann	Excusé	
20	DUVAL	Georges	Présent	
21	KUSNIK	Jean-François	Excusé	Donne pouvoir à M. Lamberts Lucien
22	CAMPAGNARO	Marianne	Excusée	Donne pouvoir à Mme M. Pillac Patrice
23	LECOMTE	Henri	Excusé	Donne pouvoir à M. Dominique Toscani
24	BLANCHARD	Michel	Excusé	
25	BANSSE	Nelly	Présente	
26	DECAEN	Christophe	Présent	
27	DECAEN	Karima	Excusée	Donne pouvoir à Mme M. Decaen Christophe
28	HEUDRON	Hervé	Présent	
29	MEUSNIER	Amélie	Présente	

Secrétaire de séance **Madame Delphine Picant.**

1. Délibération 2025/001 – Rapport 001

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité

2. Délibération 2025/002 – Rapport 002

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le conseil municipal est informé des décisions prises entre le 17 octobre et le 31 décembre 2024.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3. Délibération 2025/003 – Rapport 003

MISE EN DISPONIBILITE PARTIELLE DE LA PARCELLE CADASTREE ZI 58 LIEUDIT L' EGLANTIER POUR LA SOCIETE HIVORY

La collectivité ayant toujours accordé une attention particulière à la concertation et à la prise en compte des demandes et attentes des habitants, il a été décidé d'approuver la mise à disposition partielle de la parcelle cadastrée ZI 58 au lieudit l'Eglantier pour l'implantation de l'antenne-relais, dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire avec la Société Hivory mandatée par l'opérateur SFR.

Le rapport est adopté à la majorité : 23 pour, 2 contre et 1 abstention

4. Délibération 2025/004 – Rapport 004

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE – RUE DE LA LANDRELLE

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de voirie auprès du Conseil Départemental de l'Oise et d'approuver le projet de réhabilitation de la rue de la Landrelle

Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. Délibération 2025/005 – Rapport 005

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE – ANSERVILLE - TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RUE DE BORNEL

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de voirie auprès du Conseil Départemental de l'Oise et d'approuver le projet de réhabilitation de la rue de Bornel.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

6. Délibération 2025/006 – Rapport 006

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE – ANSERVILLE - REFECTION DE TROTTOIRS - GRANDE RUE - RD609

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de voirie auprès du Conseil Départemental de l'Oise et d'approuver le projet de réfection de trottoirs, Grande rue, RD609.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

7. Délibération 2025/007 – Rapport 007

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE – ANSERVILLE - RUE DU CHAUFFOUR

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de voirie auprès du Conseil Départemental de l'Oise et d'approuver le projet des travaux de voirie rue du Chauffour.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

8. Délibération 2025/008 – Rapport 008

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ILEP – VALIDATION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION ET APPROBATION DES BUDGETS ET MODALITES LIES A L'ACCUEIL DE LOISIRS ET AU POLE ADOS POUR L'ANNEE 2025

En prenant en compte :

- les effectifs réels 2024, les moyennes familles 2024 et les ajustements liés aux évolutions de la convention collective (valeur du point, prime de coupure, prime de temps partiel).
- les modifications des financements de la CAF (prestation de service et aide complémentaire).
- de l'Intégration du bonus territoire dans le budget de l'ILEP.
- du maintien de la Normandie comme prestataire de restauration sans passage au menu 100 % EGALIM.
- de la suppression du séjour du mois d'août en raison des ajustements budgétaires et organisationnels
- du budget global pour l'année 2025

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de valider l'avenant n°2 à la convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

9. Délibération 2025/009 – Rapport 009

BUDGET 2024 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de valider le mouvement de crédits au Budget primitif 2024 suivant :

Chapitre 021 : - 40 000 € :

Chapitre 016 : + 40 000 € :

Origine des crédits (compte débité) : Compte 2152 (Installations techniques, matériel et outillage) ;

Destination des crédits (compte crédité) : Compte 1641 (Emprunts auprès des établissements de crédit).

Cette décision est rendue nécessaire après l'observation du comptable public de l'inscription inexacte lors du vote du BP 2024.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

10. Délibération 2025/010 – Rapport 010

BUDGET 2024 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°4

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de valider le mouvement de crédits au Budget primitif 2024 suivant :

Chapitre 011 : - 108 000 € :

Chapitre 012 : + 108 000 € :

Origine des crédits (compte débité) : Compte 60612

Destination des crédits (comptes crédités) : Comptes 6218, 6331, 6336, 6338, 64113, 64118, 64131, 64132, 64138, 6451, 6453, 6454, 6455, 6458, 6488.

Cette décision est rendue nécessaire après l'observation du comptable public de l'inscription inexacte lors du vote du BP 2024.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

11. Délibération 2025/011 – Rapport 011

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS TERRITORIAUX SUR UNE SEMAINE DE QUATRE JOURS

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé, avec l'avis favorable du Comité Social Territorial, d'approuver la mise en place de l'organisation du temps de travail des agents territoriaux sur une semaine de quatre jours comme précisée ci-dessous :

Durée journalière de travail : 8 heures 45 minutes

Les agents travailleront 4 jours consécutifs ou non, selon des modalités adaptées aux nécessités du service. Les services municipaux devront s'organiser de manière à garantir l'accueil du public et la continuité du service public sur les 5 jours ouvrables de la semaine.

Les agents pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique, comprenant des formations sur la gestion du temps et des mesures de prévention des risques liés à la fatigue.

La mise en œuvre de cette organisation fera l'objet d'un dialogue permanent avec les agents. Toute adaptation nécessaire sera effectuée après concertation.

Basée sur des statistiques de fréquentation établis sur 2 mois ainsi que d'une analyse des ouvertures sur les communes proches, la fermeture le samedi a été actée en ce sens par l'autorité territoriale. Des réserves ont été émises à ce sujet.

Le rapport est adopté à la majorité : 24 pour, 1 contre et 1 abstention

12. Délibération 2025/012 – Rapport 012

ADHESION DE LA COMMUNE DE BERNES-SUR-OISE A LA CEREMONIE DU MAQUIS DE RONQUEROLLES

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de donner un accord de principe pour la participation de la commune de Bernes-sur-Oise à la cérémonie du Maquis de Ronquerolles dès 2025 et pour les années à venir.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Le jeudi 23 janvier 2025

Monsieur Dominique Toscani
Maire de Bornel

Madame Delphine Picant
Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

